

La pollution de l'air dans les logements



LES PORTES DE L'ESSONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12
GRAND-ORLY VAL-DE-BIÈVRE SEINE-AMONT

Service Insalubrité - Traitement de l'Habitat indigne

**Etablissement Public Territorial 12
Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont**

Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne
Athis-Mons – Juvisy-sur-Orge – Morangis - Paray-Vieille-Poste – Savigny-sur-Orge

Habitat-politiquedelaville@portesessonne.fr

La pollution de l'air dans les logements



LES PORTES DE L'ESSONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12
GRAND-ORLY VAL-DE-BIÈVRE SEINE-AMONT

Vous pensez être à l'abri de la pollution à la maison ?



...à l'abri de
la pollution ?

Détrompez-vous !

L'air que nous respirons n'est pas toujours de bonne qualité. Les sources de pollutions peuvent être nombreuses, humidité, moisissures, acariens, produits ménagers et animaux domestiques... Si le logement n'est pas correctement aéré, les polluants s'accumulent et cela peut engendrer des effets sur la santé : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête...

- Quels sont les agents
facteurs de pollution
au sein de la maison ?

➤ Quels sont les gestes
à adopter et les habitudes
à corriger pour un air sain
et sans danger ?



Les produits chimiques

Le tabac

Chaque année, 5000 personnes décèdent du tabagisme passif. À la maison, fumer même en ouvrant les fenêtres n'assure pas une dispersion totale des composants de la fumée. Ils restent dans l'air, sont absorbés en partie par les rideaux, tissus, moquettes et tapis et continuent d'être émis dans l'air.



Les produits de la maison

Ils sont utilisés très souvent pour de multiples tâches du quotidien : produits cosmétiques et ménagers, bougies parfumées, encens, sprays parfumés (désodorisants) produits du jardinage ou d'entretien des plantes d'intérieur, insecticides.

➤ **Pensez à aérer votre logement au moins 10 minutes tous les jours, été comme hiver et limitez-vous aux quelques produits ménagers indispensables en réduisant les quantités utilisées.**

➤ **Il est recommandé de toujours fumer à l'extérieur du logement.**

Les produits de bricolage et de travaux

Peintures, colles, solvants, vitrifiants, cires, diluants, laines de verre, mousses isolantes... peuvent dégager des éléments toxiques pendant et après les travaux. Attention également aux activités de bricolage sur des matériaux comme les dalles de sol et plafonds qui peuvent contenir de l'amiante ou bien les anciennes peintures qui peuvent libérer du plomb (cf plaquette *Dangers domestiques*).



➤ **Aérer pendant toute la durée des travaux, sortez régulièrement pour faire des pauses, portez des protections adaptées, refermez bien les récipients pour éviter qu'ils ne s'évaporent.**

➤ **Aérer régulièrement votre logement, ne jamais boucher les entrées et sorties d'air, faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel.**

Le monoxyde de carbone

Gaz inodore et invisible, il est toxique et mortel. Il résulte d'une combustion incomplète due au manque d'oxygène au sein d'un appareil utilisant une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz, l'essence, le fuel ou l'éthanol.

Un mauvais entretien ou une mauvaise utilisation de ces appareils peut provoquer l'émission de monoxyde de carbone.

Les moisissures

Elles apparaissent dans les logements humides causés par plusieurs facteurs : dégâts des eaux, fuite provenant du toit ou de la tuyauterie, infiltrations d'eau et remontées d'humidité par le sol, douches ou bains, cuisine, séchage du linge à l'intérieur... Elles apparaissent sur les murs, sols ou plafonds sous forme de tâches vertes ou noirâtres (sur différents types de support bois, plâtres...). Les moisissures présentent un risque allergène et toxique pouvant provoquer des pathologies allergiques, toxiques ou inflammatoires : rhinite, bronchite, toux, asthme...



- **Aérer le plus souvent et largement possible les pièces de votre logement pour faire évacuer l'humidité excessive. Pensez à mettre un couvercle sur les casseroles ou activez la hotte aspirante lorsque vous cuisinez.**

Les acariens et animaux domestiques

Les acariens se développent dans la literie, les moquettes, les tapis, les tissus d'ameublement.

Les allergènes d'animaux domestiques

sont présents dans leurs poils, plumes, squames et urines. Ils sont donc présents dans la maison mais aussi dans l'air. Ils sont souvent transportés par les vêtements et chaussures. Les symptômes sont nombreux : toux et respiration sifflante, asthme, urticaire, éruption cutanée sur la poitrine ou le visage, démangeaisons des yeux, écoulements, démangeaisons, congestion nasale, éternuements, sensation de gorge qui gratte.



- **Privilégiez les matelas mousse (de préférence norme NF/CE) et sommiers à lattes, les oreillers synthétiques lavables. Changez la literie chaque semaine.**
- **Lavez-vous les mains, aérez, et aspirez régulièrement vos tissus d'ameublement, tapis, moquette, rideaux...**